

# Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) – Formation initiale (Industrie-Bâtiment-Commerce) – F/H

Mis à jour le 3 juillet 2024

## Conditions d'entrée et prérequis

La formation s'adresse à tout public.

## Niveau d'entrée

Sans diplôme

## Public visé

Salarié, demandeur d'emploi, entreprise

## Rythme

Temps plein

## Durée en centre

14 heures

## Validation

- **Certificat d'acteur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) Industrie Bâtiment Commerce, délivré par l'INRS**  
Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui sont reconnus aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues pourront prétendre à l'obtention du certificat  
La validation de ce certificat est fixée à deux ans et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et actualisation des compétences (recyclage) d'une journée tous les 24 mois.

## Certification

Oui

## Modalités d'évaluation

Vous souhaitez développer vos compétences ?

## Objectifs professionnels

- Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels des personnels des secteurs de l'industrie, du bâtiment et du commerce
- Proposer, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles, en maîtrisant les risques

## Contenu

- **Trois compétences de l'acteur PRAP IBC sont identifiées :**  
Compétence 1 : Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.  
Compétence 2 : Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.  
Compétence 3 : Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

## Modalités pédagogiques

- Enseignement en salle
- Exercices pratiques

## Profil des intervenants

Formateurs spécialisés

## Délais et modalités d'accès

Réunion d'informations collectives, entretien téléphonique et individuel.

## Financements possibles

# Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) – Formation initiale (Industrie-Bâtiment-Commerce) – F/H

Un référentiel de certification définit les modalités d'évaluation (situations, indicateurs de performances) qui permettront de vérifier l'intégration des nouvelles compétences par le professionnel.

## Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

## Entrée et sortie permanente

Non

## Codes réglementaires

- Formacode : 31776
- Code ROME : H1302, H1303

CPF, plan de développement, auto-financement...

## Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

## Réseau

- GRETA ALSACE SUD (GAS)
- 74 rue de Logelbach  
68000 COLMAR
- [contact@greta-alsace-sud.com](mailto:contact@greta-alsace-sud.com)
- 03 89 22 92 22
- [www.greta-alsace-sud.com](http://www.greta-alsace-sud.com)